CONSEIL DE QUARTIER
DE SILLERY

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
13 septembre 2016

Procès-verbal de la sixième assemblée publique tenue le 13 septembre 2016 à 19 h, **au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel**.

PRÉSENCES :

Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente
Luc Trépanier	Secrétaire
Gaétan Côté	Trésorier
Teresa Esponda Cruz	Administratrice
Michel Langlois	Administrateur
Bénédicte Pelletier	Administratrice
Paul Shoiry	Conseiller municipal

IL Y A QUORUM

ABSENCES :

Mélanie Bédard	Administratrice
Marc-André Maranda	Administrateur

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Arr. de Sainte-Foy–Sillery-Cap-Rouge
Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, huit citoyens assistent à cette rencontre.

16-06-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Vachon-L'Heureux, présidente, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les participants et les participantes à cette sixième rencontre de l'année du Conseil de quartier de Sillery.

La présidente rappelle que le conseil de quartier est un organisme consultatif et non décisionnel. Elle lit ensuite le projet d'ordre du jour. Au point 16-06-04, *Aménagement du territoire*, on ajoute le PPU Sillery.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

16-06-02 Approbation et suivis du procès-verbal du 7 juin 2016

Suivis

- Résolution 16-CA-33 : La présidente dépose une lettre de Mme Marie-France Loiseau expliquant qu'il n'est pas possible de reporter la démarche consultative en amont de la démarche règlementaire concernant le PPU Belvédère.

- Règlement 2220 : M. Shoiry nous informe qu'il n'y aura pas de modifications au règlement 2220 qui devait pourtant être temporaire, car il n'atteint pas les objectifs pour lesquels il a été conçu. M. Shoiry va revenir sur ce dossier et faire des propositions en Conseil de Ville. Il annonce qu'il va assister au colloque sur la Vision du patrimoine de la Ville qui aura lieu la semaine prochaine.

- Le Comité pour la densification respectueuse a eu une rencontre avec l'administration municipale ; des citoyens de plusieurs quartiers étaient présents. M. Côté va revenir sur ce sujet.

- Promotion du conseil de quartier : à propos des activités sur le site patrimonial de Sillery dans le cadre du 150e anniversaire de la Confédération demandée par lettre à Remy Normand, Paul Shoiry répond en citant l'exemple de *Rendez-vous naval.* L'arrondissement est aussi en mesure d'organiser des activités, contrairement à l'Office du tourisme de la Ville. En attente de suivi…

Modifications au procès-verbal :

Page 5, Histoire et patrimoine, lire : « Nouvelle Vision du patrimoine. »

Page 5, Site patrimonial, lire : « M. Luc Fortin a envoyé une réponse au conseil à la suite de la correspondance. »

Page 6, 3e paragraphe, lire : «...un aménagement paysager sera réalisé autour du repère dans le site patrimonial de Sillery. »

RÉSOLUTION 16-CA-36
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le procès-verbal du 13 septembre 2016 avec les modifications.

16-06-03 Questions et commentaires du public (1re période)

Une citoyenne du faubourg Saint-Michel a écrit une lettre à Mme Julie Lemieux, avec d'autres citoyens, pour demander des nouvelles concernant le comité de suivi qu'elle s'était engagée à mettre sur pied. C'était un rappel d'une lettre du 29 juin 2016.

M. Shoiry assure que le PPU de Sillery est en vigueur et que les demandes de permis sont entrées à la Ville.

Le Conseil constate que la résolution16-CA-32, *Le développement immobilier sur le site patrimonial déclaré de Sillery*, accompagnée de sa lettre du 7 juin, adressée à Mme Julie Lemieux, n'a pas été déposée au Conseil municipal. Mme Bucica veillera à faire parvenir ces documents au greffier de la Ville.

Dans son récent rapport, le vérificateur général de la Ville a fait un constat sévère concernant les objectifs inscrits dans les PPU de la Ville, affirme M. Shoiry; ces derniers sont souvent reportés beaucoup plus tard, comme le sentier linéaire de Sillery. La présidente souligne la détermination de Mme Françoise Mercure, présidente et directrice générale de la CCNQ, à voir le sentier linéaire réalisé.

Le Conseil écrira à nouveau à Mme Lemieux à ce propos.

16-06-04 Activités des comités (suivis)

Aménagement du territoire du quartier

- PPU Sillery

M. Trépanier a obtenu un rendez-vous avec Jonathan Picard, attaché politique de M. Luc Fortin ministre du MCCQ, pour discuter de la protection du site patrimonial. On soulignera aussi le suivi demandé en matière de signalisation. Mme Vachon-L'Heureux souhaite voir la mise sur pied d'un comité s'inspirant des Amis du Mont-Royal.

- PPU Belvédère

Mme Vachon-L'Heureux nous présente le mémoire du Conseil de quartier sur l'avant-projet d'aménagement du pôle urbain Belvédère. Le secrétaire distribue les exemplaires aux membres du Conseil.

RÉSOLUTION 16-CA-37. Mémoire du Conseil de quartier sur le Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère (voir à la fin)

Un citoyen expose les démarches faites par un groupe de résidents auprès de la Ville. Les réponses obtenues aux 21 questions portant sur l'avant-projet confirment les craintes au sujet de l'augmentation de la circulation, de la population, des diminutions des marges de recul et des aires vertes. Au niveau urbanistique, le projet doit être revu.

RÉSOLUTION 16-CA-38 sur l'appui aux résidents concernant le PPU Belvédère (voir à la fin)

Mme Vachon-L'Heureux commente ensuite le mémoire sur l'avant-projet d'aménagement du pôle urbain Belvédère fait en collaboration avec les conseils de quartier de Saint-Sacrement et de Montcalm.

RÉSOLUTION 16-CA-39 Les trois conseils de quartier, Sillery - Saint-Sacrement – Montcalm, face au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère
(voir à la fin)

La présidente mentionne la possibilité de développer l'idée des sentiers sur les terrains diocésains. Mme Bucica propose de ne pas attendre avant de lancer l'idée.

- Schéma d'aménagement et de développement (SAD)

Le secrétaire distribue les exemplaires du mémoire aux membres du Conseil. M. Shoiry dit qu'il n'y a pas eu de rapport sur les commentaires des citoyens. Les étapes menant à l'adoption du SAD sont sur le site internet de la Ville. La présidente incite les membres à relire le mémoire préparé et déposé en début d'été.

Urbanisme, densification et circulation

- Dérogation mineure : 2120, rue Brulart

La présidente nous parle d'une citoyenne de la rue Brulart qui s'est adressée à elle pour savoir pourquoi la dérogation mineure visant le terrain voisin de sa propriété a été accordée en 2014. La demande remonte en 2012 et concerne un garage.

Ayant été prévenu de cette demande citoyenne, M. Shoiry explique que, selon le Conseil d'Arrondissement, la dame et son mari ont signé leur accord pour la dérogation mineure en mars 2014 et que celle-ci a été accordée le 14 avril suivant.

Puisque l'autorité en matière de dérogation revient au conseil de l'Arrondissement, la présidente proposera à la dame de s'adresser à M. Shoiry.

- Société de développement commercial (SDC), avenue Maguire

Mme Pelletier a participé à l'événement *Maguire en fête* (3e édition, du 29 au 30 août) de 2016. La fête a été très réussie. La présidente signale l'article de François Cattapan, *L'avenue Maguire affiche un dynamisme renouvelé*, dans *L'Appel* du 14 septembre 2016.

M. Langlois nous résume les projets de la SDC Maguire. Un projet est dans l'air : il y aura projection d'un film cet automne sur Maguire. Des projets d'aménagements pour améliorer l'aspect de l'avenue Maguire sont en cours. La Caisse Desjardins fera des portes ouvertes le 23 septembre prochain. La navette entre Maguire et la promenade Samuel-De Champlain ne reviendra plus, car les commerçants n'y voient pas d'intérêt. La clinique médicale ouvrira en novembre. Enfin, un restaurant-bar ouvrira dans l'ancien Couche-Tard.

La place éphémère avoisinant la bibliothèque a connu un bon achalandage.

M. Shoiry évoque le fait que la Ville ira sûrement en appel de propositions pour réaliser un développement immobilier avec un immeuble et des cases souterraines de stationnement sur l'actuel stationnement de l'avenue Maguire. C'est un projet à caractère économique plus que social déplore M. Shoiry.

- Circulation

Solidarité famille et sécurité routière a lancé sa 7e campagne de sensibilisation à la sécurité routière dans les quartiers résidentiels. C'est le volet *La grande rentrée*. Nouvelle vidéo disponible *http://www.sfsr.info*.

Promotion du conseil de quartier

Malgré le refus de la directrice du service des communications de la Ville d'acquiescer à la demande du Conseil de quartier de Pointe-de-Sainte-Foy (Résolution CQPSF-16-CA-23), le Conseil dépose par résolution 16-CA-40 une *Demande de transmission par voie web des séances du Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge***.** La présidente fait allusion à l'article de François Cattapan, paru dans *L'Appel*, Rejet de la webdiffusion des assemblées à Saint-Augustin. Le Conseil croit que la web diffusion s'imposera peu à peu.

RÉSOLUTION 16-CA-40 Demande de transmission par voie web des séances du conseil d'arrondissement
(voir à la fin)

Environnement et arbres

- Québec Arbres

Ça marche Doc ! qui a été financé par MSSS-INSPQ-Fonds vert, proposera des marches accompagnées de médecins pour faire la promotion de la santé et des arbres en milieu urbain.

Histoire et patrimoine

- Société d'histoire de Sillery

M. Louis Vallée, de la Société d'histoire de Sillery (SHS), dénonce, dans une lettre adressée à Mme Julie Lemieux le 6 août dernier, la disparition des symboles de l'histoire de l'ancienne ville de Sillery pour soi-disant des raisons de repos dans les archives. L'ancien hôtel de Ville devait pourtant demeurer un lieu de mémoire. Personne n'a été avisé. Le Conseil s'inquiète de la situation et souhaite appuyer les démarches de la SHS. Mme Bucica précise que c'est l'Institut canadien de Québec qui gère maintenant les bibliothèques.

Le CQ devrait-il préparer une résolution à cet effet ou encore envoyer une lettre d'appui ?

Le CQ a rédigé le 9 août dernier une lettre d'appui pour le projet de Michel Samson concernant la subvention les Marches afghanes pour maintenir en santé les aînés.

- Colloque Vision patrimoine 2017-2027

La ville de Québec organise un colloque le 20 septembre prochain au Séminaire de Québec pour lancer sa *Vision patrimoine*. Le comité du patrimoine du Conseil sera présent. Participation gratuite.

- Découvrir Québec

Les membres du comité du Patrimoine s'inquiètent de ne pas avoir eu de suivis de la part de ce comité de travail. Mme Bucica s'est enquise auprès de M. François Côté, du Service de la culture et des relations internationales ville de Québec, de l'état des travaux. Une liste finale des points d'intérêts sera soumise aux partenaires sous peu.

- Site patrimonial- plainte

Quelques plantations faites à notre demande autour du socle du repère patrimonial, dans le parc de Bergerville, ont été dérobées. Une nouvelle demande de plantation a été faite et réalisée. On nous informe que la police va surveiller davantage.

- Espace St.Michael's

À la lecture de l'article de François Cattapan, *Report du projet de sauvegarde de l'église St.Michael's*, de l'Appel du 31 août dernier, il appert que le projet immobilier n'est pas encore lancé. Nous tenterons d'obtenir de l'information auprès de Mme Marie-Sol Gaudreau du Diocèse anglican de Québec.

- Action Patrimoine

Le 6 octobre prochain, au Monastère des Augustines, Action patrimoine offre une formation *Patrimoine et territoire : une approche intégrée, volet 1*, Appréhender le milieu bâti dans son ensemble et dans son processus d'évolution afin de comprendre la relation étroite qui existe entre les études de caractérisation du milieu et les pratiques de préservation du patrimoine architectural, naturel et culturel. Deux membres du Conseil sont délégués à ce colloque. Les frais d'inscription seront partagés entre les membres et le Conseil.

Le communautaire

Cuisine de rue. La Ville de Québec a lacé les étapes de consultation sur la cuisine de rue. Cette démarche de consultation s'inscrit dans les étapes prévues par le groupe de travail formé en juin pour formuler des recommandations à la Ville avant la mise en œuvre d'un projet pilote. Les citoyens sont invités à consulter la section web sur la cuisine de rue au *ville.quebec.qc.ca/cuisinederue*.

Parcs et loisirs

Il n'y a rien à ce point.

Démocratie participative

- La consultation publique en sous-traitance

La Ville a donné un contrat à l'*Institut du Nouveau Monde* (INM), dirigé par Michel Venne, pour la conseiller dans la révision de son processus de consultation citoyenne après l'annonce en juin dernier de l'abolition des référendums. L'INM a déjà mené les consultations de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour la révision du *Plan de gestion des matières résiduelles* au printemps.

- Table ronde sur la consultation publique

La présidente rappelle que lors de la Table ronde sur la consultation publique du 8 septembre dernier, l'enjeu du maintien des référendums a fait l'objet de la discussion. La consultation publique est apparue comme un mécanisme en discussion à Québec. On y a réitéré l'importance de garder la démarche référendaire.

16-06-05 Table des présidents et des présidentes de conseil de quartier

La présidente présente le projet de mémoire préparé par la Table en vue de la participation du Conseil à la Commission parlementaire. Le mémoire revendique au nom des conseils de quartier la défense du droit référendaire.

Le Conseil autorise, par résolution, la présidente la Présidente, Pierrette Vachon-L'Heureux, à donner son accord au nom du Conseil de quartier de Sillery au projet de mémoire.

Les membres du Conseil recevront sous peu une version à jour du mémoire.

RÉSOLUTION 16-CA-41 Projet de Loi 109 accordant le statut de capitale nationale à la ville de Québec
(voir à la fin)

16-06-06 Questions et commentaires du public (2e période)

Un citoyen demande si le retrait du référendum sera remplacé par un autre mécanisme. Mme Vachon-L'Heureux répond que la ville voudrait consulter en amont.

M. Shoiry argumente que la Ville a peu tenu compte de l'opinion des citoyens lors des consultations publiques du PPU Sillery menées selon la Loi sur aménagement et l'urbanisme (LAU).

Un citoyen, coauteur du mémoire des résidents sur le PPU Belvédère, propose une bonification du processus en avant-projet, car il a constaté des failles importantes dans le processus délibératif. Le promoteur immobilier L'Industrielle Alliance n'a pas présenté de mémoire et ne s'est pas soumis au processus délibératif de l'avant-projet. Ce processus est vicié au départ et le citoyen exprime sa frustration à cet égard. La présidente entend reprendre cette réflexion à une étape ultérieure.

16-06-07 Période d'information du conseiller municipal

M. Shoiry nous informe que la SDC Maguire examine la possibilité de faire des salles de cinéma dans l'ancien Jardin mobile. La Ville a autorisé le financement de la maison des Jésuites (136 000 $) et de la villa Bagatelle (72 000 $) pour 2016-2019 ainsi que l'activité de sensibilisation à la sécurité routière à l'école Saint-Yves, le 29 septembre.

Le stationnement a été réglementé sur les rues de Villars, du Buisson et Belcourt pour faciliter le déneigement. Pour des raisons de déneigement, le stationnement sera interdit sur la côte du Verger en tout temps l'hiver prochain.

16-06-08 Fonctionnement

Secrétariat

Six lettres ont été reçues au cours de l'été et ont été déposées.

Une lettre d'appui a été envoyée à la SHS.

Documentation

M. Trépanier reçoit les deux mémoires déposés.

Trésorerie

Au 31 juillet, il y avait un solde de 216.97 $.

Une demande de subvention de fonctionnement est faite à l'Arrondissement de 1 500 $ pour l'année en cours.

RÉSOLUTION 16-CA-42
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un chèque au montant de 80,00 $ à Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre du 13 septembre 2016.

RÉSOLUTION 16-CA-43
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser une dépense pour l'inscription au colloque Action patrimoine auquel assisteront Mme Vachon-L'Heureux et M. Luc Trépanier.

16-06-09 Divers

Henry David Thoreau- marche organisée par le Groupe de Simplicité volontaire le 1er octobre.

Colloque de la Société de généalogie de Québec, le 30 septembre.

Salon des sociétés d'histoire sur la toponymie, le 19 novembre.

16-06-10 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 20.

Pierrette Vachon-L'Heureux

Luc Trépanier

Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente

Luc Trépanier,
Secrétaire

Table des résolutions

RÉSOLUTION 16-CA-37 10
RÉSOLUTION 16-CA-38 11
RÉSOLUTION 16-CA-39 12
RÉSOLUTION 16-CA-40 13
RÉSOLUTION 16-CA-41 14

C:\Users Utilisateur**\Desktop\Luc-dossiers\Conseil de Quartier de Sillery\Secrétariat 2014-2015-2016\Procès-verbaux 2016\07 PVCQS13-09-2016.doc**

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY	**ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY-CAP-ROUGE** Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6	Résolution

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la septième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **13 septembre 2016** à 19 h, au
Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel.

Mémoire du Conseil de quartier sur le
Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère

RÉSOLUTION 16-CA-37

ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Sillery (CQS) est engagé dans l'étude du ***Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le pôle urbain Belvédère*** depuis les travaux préparatoires de 2012.

ATTENDU QUE la Ville de Québec a soumis un avant-projet d'aménagement à la consultation publique.

ATTENDU QUE le PPU couvre une partie du territoire du quartier de Sillery soit le boulevard René-Lévesque au nord, la Grande Allée au sud, le boulevard Belvédère à l'est et l'avenue Holland à l'ouest.

ATTENDU QUE le Conseil :

- Recommande l'application de la Charte de la densification respectueuse des quartiers construits ;
- Appuie le mémoire Représentations relatives à l'aire d'affectation CD/Su_GA_58 (zone 31218Cc) par les résidents de l'avenue Ploërmel, de l'avenue des Maires-Gauthier et de la rue du Père-Vimont ; et
- Rappelle expressément qu'un suivi doit être fait dans le dossier de la signalisation officielle des sites patrimoniaux déclarés.

Il est proposé par : M. Gaétan Côté

Et appuyé par : Mme Bénédicte Pelletier

IL EST RÉSOLU d'entériner le dépôt du *Mémoire sur l'avant-projet d'aménagement du pôle urbain Belvédère* présenté à la séance d'audition des opinions faite le 8 septembre dernier à 15h30.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pierrette Vachon-Kennedy
Présidente

13 septembre 2016
Date

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY	**ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY-CAP-ROUGE** Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6	Résolution

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la septième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **13 septembre 2016** à 19 h, au
Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel.

Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère
Appui aux résident(e)s des rues de Ploërmel, des Maires-Gauthier et du Père-Vimont

RÉSOLUTION 16-CA-38

ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Sillery (CQS) a fait part de son intérêt à participer à la démarche consultative entourant l'avant-projet de Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère.

ATTENDU QUE les résident(e)s des rues de Ploërmel, des Maires-Gauthier et du Père-Vimont ont fait connaître au Conseil de quartier le contenu d'un mémoire qui a été déposé auprès des autorités de la Ville de Québec le 1er septembre 2016.

ATTENDU QUE les résident(e)s de ces rues, en concertation au cours de l'été, ont développé un argumentaire faisant état de sérieuses réserves quant aux propositions relatives aux marges de recul, aux hauteurs projetées et au pourcentage d'aire verte au sol pour l'aire d'affectation CD/Su_GA_58.

ATTENDU l'absence de politiques relatives à la zone tampon devant séparer les résidences du secteur des édifices commerciaux ainsi que le peu ou pas de mention des conséquences quant à l'augmentation de la circulation automobile, aux bruits environnants et aux nombres de personnes qui fréquenteront le secteur.

Il est proposé par : Mme Bénédicte Pelletier

Et appuyé par : Mme Teresa Esponda Cruz

IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville de Québec de maintenir, pour l'aire d'affectation CD/Su_GA_58, le zonage actuel à savoir des marges latérales et arrière de 30 mètres, un nombre maximal de trois étages ainsi qu'un pourcentage minimal d'aire verte au sol de 30 pour cent.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Présidente

13 septembre 2016
Date

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY	**ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY-CAP-ROUGE** Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6	Résolution

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la septième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **13 septembre 2016** à 19 h, au
Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel.

Les trois conseils de quartier, Sillery - Saint-Sacrement – Montcalm, face au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère

RÉSOLUTION 16-CA-39

Les trois conseils de quartier, Sillery - Saint-Sacrement – Montcalm, ont travaillé en collaboration à l'amélioration du projet d'aménagement du ***Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère***.

ATTENDU QUE les trois Conseils de quartier appuient la ***Charte de la Densification respectueuse*** et s'entendent ainsi pour souligner l'importance de préserver les caractéristiques traditionnelles et le cadre bâti propre aux différents territoires qui composent le pôle urbain Belvédère.

ATTENDU QUE les trois Conseils de quartier souhaitent qu'une attention particulière soit portée à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine, qu'il s'agisse du patrimoine architectural, du patrimoine arboricole ou du patrimoine historique.

ATTENDU QUE les trois Conseils de quartier souhaitent faciliter l'accès à la propriété par le maintien de la diversité des logements.

ATTENDU QUE les trois Conseils de quartier entendent surveiller étroitement l'application de la ***Vision de la protection et de la mise en valeur de la forêt urbaine***, 2015-2025.

ATTENDU QUE les trois Conseils de quartier se préoccupent de la problématique de la mobilité durable et qu'ils souhaitent voir limiter le transit automobile dans les quartiers, développer des aménagements cyclables et faciliter les traverses piétonnes des grandes artères.

Il est proposé par : Mme Teresa Esponda Cruz

Et appuyé par : M. Michel Langlois

IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville de Québec de prendre en considération les recommandations proposées par les trois Conseils de quartier dans leur mémoire.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pierrette Vachon Flemeux
Présidente

13 septembre 2016
Date

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY	**ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY-CAP-ROUGE** Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6	Résolution

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la septième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **13 septembre 2016** à 19 h, au
Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel.

Demande de transmission par voie web des séances du Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

RÉSOLUTION 16-CA-40

ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Sillery (CQS) souhaite être informé des résolutions prises par le Conseil d'arrondissement.

ATTENDU QUE les moyens technologiques rendent possible la transmission de l'information par internet.

ATTENDU QUE les nombreux dossiers soumis au Conseil de quartier monopolisent plusieurs heures de travail.

ATTENDU QUE les coûts du web diffusion ne nous semblent pas très élevés.

Il est proposé par : M. Luc Trépanier

Et appuyé par : M. Gaétan Côté

IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville de Québec de transmettre par voie web les séances du Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pierrette Vachon-Fleury

Présidente

13 septembre 2016

Date

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la septième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **13 septembre 2016** à 19 h, au
Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel.

Loi accordant le statut de capitale Nationale à la ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs
- Projet de loi nº 109 -

RÉSOLUTION 16-CA-41

ATTENDU QUE la Table des présidentes et des présidents de conseil de quartier prépare un mémoire qui sera déposé à la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec.

ATTENDU QUE ce mémoire entend exposer à l'Assemblée nationale du Québec en quoi certaines dispositions du projet de loi nº 109 soulèvent l'inquiétude de nombreux citoyens et citoyennes de la Ville de Québec.

ATTENDU QUE l'abolition du droit des citoyens et des citoyennes de vouloir se prononcer par voie référendaire sur des modifications règlementaires touchant l'aménagement de son territoire (article 412 du Projet de loi nº 109) ne semble pas acceptable.

ATTENDU QU'en réduisant de 25 000 m^2 à 15 000 m^2 la superficie de plancher des projets de développement résidentiel, commercial ou industriel pouvant être écartés du processus de consultation auprès de la population (article 13 du Projet de loi nº 109), le projet de loi permet de passer outre à la consultation publique et, incidemment, au processus référendaire.

ATTENDU QUE ce mémoire sera vraisemblablement entériné par l'assemble des conseils de quartier de la Ville de Québec.

Il est proposé par : M. Gaétan Côté

Et appuyé par : Mme Bénédicte Pelletier

IL EST RÉSOLU d'autoriser la Présidente, Pierrette Vachon-L'Heureux, à donner son accord au nom du Conseil de quartier de Sillery au projet de mémoire.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente

13 septembre 2016
Date